



## Motion d'actualité du Comité Fédéral

# Bâtissons un pont entre le 6 et le 8 juin !

Depuis le 19 janvier, nous bataillons contre la réforme des retraites. Vue par Macron lui-même comme la « mère des réformes », cette loi est systémique : elle est relative aux salaires (qui abondent les caisses de retraites), à la fiscalité (les exonérations de cotisations patronales sur certaines rémunérations – primes, heures sup - et les baisses d'impôts sur les sociétés ou la valeur ajoutée), au temps de travail (en passant de 60 à 64 ans, on perd presque entièrement la réduction de temps de travail de 39 à 35H), au temps libre et aux conditions de vie en bonne santé.

Malgré une douzaine d'appel fort d'une intersyndicale unitaire, malgré des millions de manifestant.es, malgré beaucoup d'initiatives de grèves reconductibles dans les raffineries, le rail, les déchets, jusqu'aux blocages postaux – certes épars –, malgré des actions répétées de blocages routiers, casserolades et harcèlement du gouvernement, force est de constater que nous avons perdu cette première et longue séquence.

Il est pourtant indispensable de continuer la lutte, pour au moins trois raisons :

- Ne pas perdre sa vie à la gagner et réduire le temps de travail (retraite à 60 ans), en terrassant, enfin, une réforme néolibérale... Car pendant que nous devrions trimer des années en +, notre patronat se rémunère grassement, les profits sont au beau fixe dans nos secteurs, résultantes de stratégie d'externalisation, de précarisation, de gains de productivité, de pressions commerciales, de réduction des services publics, etc...
- Profiter du regain syndical dû aux mobilisations, pour se développer dans notre Fédération et dans l'ensemble du monde syndical (de luttes de préférence), donnant ainsi confiance aux équipes qui ont donné beaucoup d'énergie et de convictions.
- Parce que l'extrême-droite attend tapie dans l'ombre d'être le seul recours, cette même extrême-droite qui propose encore des exonérations de « charges » pour les patrons, qui bannirait notre courant syndical, judiciariserait les militant.es du mouvement social, interdirait la grève et l'idée même de luttes des classes...

Réunis en comité fédéral, les syndicats de la Fédération SUD PTT appellent à participer activement aux rassemblements prévus le 4 juin pour la commémoration des 10 ans du meurtre notre camarade Clément Méric, militant de Solidaires Etudiant.es et antifasciste, tué lâchement par l'extrême-droite.

Les syndicats de SUD PTT appellent également à se saisir des jours autour du 6 juin pour construire des actions de grèves et de blocages. Même si nos secteurs n'ont pas été les plus moteurs, à part dans quelques régions, il s'agit d'initier, dans l'unité sectorielle et/ou interpro, avec les travailleur.euses, des actions visibles pour préparer le 6 juin et ses suites, au moins jusqu'au 8 juin. Faire connaître la date du 6 juin auprès de nos collègues et de la population (visites, tractages, collages, banderoles), la réussir, tenir des lieux, renforcer la grève, proposer sa reconduction, faire du bruit du 6 au 8 juin !

Dans la continuité de ces journées, la Fédération SUD PTT propose à l'intersyndicale d'organiser une votation citoyenne sur le sujet de la réduction du temps de travail, à même de rassembler des millions de signatures, réaffirmant ainsi que la majorité de la population reste opposée à cette réforme des retraites allongeant la durée de travail.

Paris, le 24 mai 2023